



Déclaration liminaire du SNALC au CSAA du 26 novembre 2024

Depuis le projet de loi de finances 2025, la communication ministérielle est de plus en plus éloignée de la vérité.

Les suppressions de postes prévues au budget ? C'est « salubre » de suivre la démographie, selon le ministre de la fonction publique. Les conditions de travail en Seine-Saint-Denis ? C'est « une expertise supplémentaire que l'on donne à nos enseignants », d'après la ministre de l'Éducation nationale. Fabuleux, non ?

Il faut dire que la post-vérité tourne à plein régime au ministère. On « dialogue » alors que tout est déjà décidé avant le dialogue ; on vous dit que vous avez des idées intéressantes juste avant d'affirmer tout le contraire de ce sur quoi vous venez d'argumenter ; on fait des promesses la veille qui sont rompues dès le lendemain.

Exemple de désinvolture de notre ministère, au début du mois : la façon de traiter l'alerte sociale lancée par le SNALC et les autres organisations représentatives. Non seulement un cadre du cabinet informe les médias en amont de ce qui va être dit en réunion, mais de surcroît la version « médias » ne correspond pas du tout aux échanges qui s'y sont tenus ! C'est ainsi qu'au sortir de la rue de Grenelle, nous avons pu découvrir des articles affirmant que ministère et syndicats avaient échangé sur des sujets... sur lesquels nous n'avons pas échangé.

C'est ainsi que le projet de relevé de conclusions envoyé par l'administration aux syndicats parle d'« accélérer les promotions au deuxième grade des personnels enseignants dans le cadre d'une projection pluriannuelle qui permettrait à plus de 100 000 professeurs de bénéficier d'ici 2027 d'un gain indiciaire de 150 à 350 euros net par mois. ». En réalité, ce point n'a jamais été mentionné. Et pour cause : le SNALC aurait démonté ces chiffres en 10 secondes, qui sont parmi les plus belles distorsions de la vérité jamais produites à l'Éducation nationale — alors même qu'on a connu cinq ans de Jean-Michel Blanquer, et que pour nous surprendre en la matière, c'est difficile.

Par cette forfaiture, les citoyens ont pu croire que l'on allait augmenter 100 000 enseignants d'environ 250 euros par mois d'ici 2027, ce qui est complètement faux. Le vrai, c'est qu'on va peut-être légèrement améliorer le taux de passage à la hors-classe, rien d'autre. Même chose pour les AESH et les AED : la revalorisation des bas salaires, c'est en fait la hausse du SMIC, que l'État est bien obligé d'appliquer.

Quelques jours après, le 12 novembre, sortent de nouvelles annonces « choc des savoirs », qui vont concerner primaire, collège et lycée. Pour le SNALC, le ministère n'a pas le sens des priorités.

Ainsi, une nouvelle usine à gaz est annoncée en 4^e / 3^e pour la rentrée prochaine. Avec des postes sortis du chapeau, il faudra faire des groupes sur une heure du temps actuellement dévolu à l'enseignement du français et des mathématiques. Non, l'heure ne vient pas en plus : il faudra gérer le programme avec deux modalités d'enseignement différentes et souvent deux professeurs différents chaque semaine. Pour le reste, c'est du pacte pour proposer des devoirs faits et des stages de remédiation. Alors que le gouvernement a tiré le signal d'alarme sur le budget de l'État, on trouve encore moyen de gaspiller de l'argent avec le pacte ou avec l'achat par l'État de manuels (labellisés) de CP et de CE1.

Autre niveau, autre usine à gaz : une épreuve anticipée de mathématiques doit voir le jour pour le bac général et technologique 2026, y compris pour les élèves faisant la spécialité (ces derniers ayant un sujet différent). Comme si le bac Blanquer n'était pas assez incompréhensible en l'état, on rajoute une couche de complexité, on crée une différence entre la spécialité mathématiques et toutes les autres spécialités, qui n'ont pas d'épreuve en fin de première. Rien en revanche sur les améliorations de l'épreuve de français demandées par le SNALC, qui ne coûtaient pourtant rien, elles.

Enfin, ce n'est pas la cohérence qui étouffe la ministre. Alors qu'elle nous disait quelques semaines auparavant qu'on attendrait de voir les résultats de sa politique avant de décider de rendre ou non le DNB obligatoire pour le passage direct en seconde, elle annonce dès à présent que ce sera pour 2027. Le SNALC rappelle que le ministère n'a toujours pas été en mesure de lui expliquer comment on affectait plusieurs dizaines de milliers d'élèves sur des résultats d'examen qui tombent en juillet.

Quand on se trouve dans le triple contexte de perte d'attractivité, de perte de pouvoir d'achat pour les professeurs et de difficultés scolaires pour les élèves, pour le SNALC, il y a plus urgent que ces usines à gaz. Ne pas revaloriser les salaires n'est pas entendable. Supprimer des postes est inacceptable. La démographie n'est pas une cause mécanique de perte de postes. Il y a là un choix politique. Le projet de loi de finances supprime aussi la GIPA, ce qui va encore nuire au pouvoir d'achat des agents. Il ne permet pas de créer un statut des AESH. Pour nous, il est inacceptable.

C'est pourquoi le SNALC a déposé un préavis de grève pour la période du 4 novembre au 31 mars. C'est pourquoi nous avons répondu à toutes les invitations des rapporteurs sur le projet de loi de finances à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Car il n'y a qu'une seule vérité : c'est celle de la crise d'attractivité de nos professions, c'est celle de notre perte régulière de pouvoir d'achat, c'est celle de la taille de nos classes et de la violence qui y règne, c'est celle de l'écart qui existe entre nous et le reste de la fonction publique d'État en termes de rémunération. Nos gouvernants peuvent toujours continuer leur com' : le SNALC continuera de les mettre en face de leurs mensonges. Lorsque le patient est malade comme l'est aujourd'hui l'Éducation nationale, il convient d'être honnête dans son diagnostic, d'investir tout ce qu'il faut dans le traitement, et non de lui faire croire que tout va bien en lui faisant les poches.

Et puisque le ministère reste sourd, par un vote unanime de son bureau national, le SNALC appelle l'ensemble des collègues à se joindre au mouvement de grève éducation et fonction publique initié le 5 décembre.

Le SNALC pense que l'unité est plus que jamais nécessaire pour lutter contre la casse de la fonction publique et tout particulièrement de l'Éducation nationale.

Le SNALC revendique :

- Un rattrapage salarial sans contrepartie pour l'ensemble des collègues ;
- L'abandon des 4 000 suppressions de postes annoncées ;
- L'abandon des 3 jours de carence et la suppression du jour de carence actuel ;
- Le maintien de la GIPA et de l'indemnisation à 100 % de l'arrêt maladie ;
- L'abandon du pacte et le reversement de son enveloppe dans une revalorisation salariale pour tous.